

ÉPREUVE DE SYNTHÈSE

CONSIGNES

Durée 120 minutes

Présentation de l'épreuve

L'épreuve de synthèse d'une durée de 120 minutes permet d'apprécier les aptitudes du candidat :

- à analyser des documents d'un dossier, en sélectionnant les informations essentielles ;
- à comprendre les problématiques abordées dans les documents et à synthétiser les informations les soutenant ;
- à exposer d'une façon claire et concise, en un maximum de 450 mots et 70 lignes, les idées-forces du dossier.

Le dossier est composé de cinq documents de type textes. Le dossier ne comporte pas d'intitulé. Il appartient au candidat de déterminer lui-même le ou les thèmes communs aux documents proposés en donnant un titre à la note de synthèse globale.

Règlement :

Pour cette épreuve, vous devez en 30 minutes, lire et analyser les documents du dossier remis.

Au terme de cette lecture de 30 minutes, vous avez :

1. 45 minutes pour répondre aux deux questions de synthèse partielle
2. 45 minutes pour rédiger une note de synthèse globale des documents du dossier.

La phase de lecture et de préparation : 30 minutes

Il est important durant cette phase de lecture de ne pas privilégier un document au détriment d'un autre. Il s'agit pour le candidat de lire et d'analyser tous les textes. Ce travail d'analyse demande beaucoup d'attention, de vigilance et de rigueur quant à la sélection de l'information. L'analyse des documents doit être précise (ex : sources identifiées, citations exactes). A ce stade, le candidat doit faire un ou plusieurs recoupements entre les documents afin de mettre en évidence les différents aspects du problème abordé dans le dossier.

La phase de réponse aux questions de synthèse partielle :

45 minutes, 15 lignes et 100 mots maximum par question

Vous devez répondre aux deux questions ouvertes posées. Pour chacune des questions, vous devez préciser le ou les numéros de(s) document(s) qui vous auront permis de répondre. Cet aspect formel est important.

La phase de rédaction de l'exercice de synthèse globale :

45 minutes, 15 lignes et 100 mots maximum par partie

10 lignes et 50 mots maximum pour la conclusion

Enfin, vous devez rédiger, une note de synthèse à laquelle vous devez donner un titre (ce titre peut être le thème principal des documents). La structure de la note de synthèse globale devra être la suivante :

TITRE : 1 ligne PROBLÉMATIQUE : 2 lignes

1^{er} Sous-titre 1 : 1 ligne

2^e Sous-titre 2 : 1 ligne

• Conclusion : (50 mots)

La note de synthèse globale doit être brève, précise, structurée.

- **Brève** : elle ne doit pas excéder 250 mots.

- **Précise** : Son objet est d'énoncer ce que sont, selon vous, les idées-forces du dossier, et de traiter autour du thème principal, les arguments développés.

- **Structurée** : Il convient d'analyser les documents, d'en dégager les éléments essentiels puis de synthétiser ces éléments afin de dégager les points-clés du dossier aux fins de proposer une articulation des idées. Vous devez poser une problématique puis articuler vos idées en deux parties auxquelles vous attribuez un sous-titre.

Vous conclurez en exposant votre vision du problème.

Attention :

Une synthèse ne consiste pas à paraphraser ou à résumer successivement les documents.

Vous devez être vigilant quant à la qualité de l'expression écrite (style, grammaire, orthographe).

Notation

Les points seront répartis de la manière suivante :

Pour l'exercice de synthèse partielle noté sur 10 points (2 x 5 points) :

1. Identifier pour chaque question de synthèse partielle la problématique soulevée : **1 point**
2. Lire et exploiter les documents : **2 points**
Sélectionner dans les documents les idées pertinentes et s'y référer de manière explicite.
3. Formuler les idées avec concision et respecter les règles d'orthographe et de grammaire : **2 points**

Pour l'exercice de synthèse globale noté sur 10 points :

1. Introduire la problématique : **2 points**
Formuler un titre correspondant au thème général ;
Formuler la problématique.
2. Lire et exploiter les documents : **2 points**
Sélectionner les idées pertinentes selon la problématique.
Se référer de manière explicite aux documents. Il ne s'agit pas de recopier les documents. La paraphrase sera pénalisée. Si une partie d'un document est citée, elle doit l'être entre guillemets « ... ».
3. Organiser les idées générales : **2 points**
Formuler des sous-titres pour mettre en évidence le plan.
Confronter les documents et classer les idées dans chaque partie.
4. Rédiger : **2 points**
Formuler les idées avec concision tout en précisant pour chaque partie les documents utilisés et en respectant les règles d'orthographe et de grammaire
5. Conclure : **2 points**
Conclure brièvement sur le dossier tout en prenant position personnellement

ATTENTION : NE COMPOSER SUR LA FICHE DE REPONSE QU'APRES AVOIR ECRIT LA VERSION DEFINITIVE AU BROUILLON